

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 9 mars 2022 à 20h00

Compte rendu

Le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, dûment convoqué le 2 mars 2022, s'est réuni le 9 mars 2022 à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

**Présents** : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Jean-Luc JAHAN, Gérard LAUNAY, Chantal HALGAND, Christian GUIHARD, Laurette LEMESTRE, Eric VINCE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Nathalie HINARD, Gaël BODIGUEL, Sébastien DOUAUD, Estelle CAILLARD, Fabien MOYON, Aurélia DI BLASI, Fabienne GIBOULEAU

**Absents excusés** : Mme Myriam LE CANDERFF ayant donné pouvoir à Mme Nathalie HINARD, Mme Clarisse LEGRAND

**Secrétaire de séance** : Mme Laurette LEMESTRE

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 janvier 2022**

Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Délibération n°1 - Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 – Budget Général**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Isabelle GABARD, 1<sup>er</sup> adjointe, M. le Maire s'étant retiré pour le vote,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 – **Budget Général** -, dressé par Monsieur Olivier DEMARTY, Maire, ainsi que sur le compte de gestion dressé par Monsieur Vincent LEDROIT, Chef de Service Comptable :

1°) Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2021	1 731 783,48	2 332 957,93	601 174,45
Reprise du résultat cumulé des années précédentes		300 000,00	300 000,00
<b>Solde d'exécution fonctionnement</b>			<b>901 174,45</b>
Résultat d'investissement année 2021	871 946,57	941 295,15	69 348,58
Excédent ou déficit d'investissement reporté		280 862,12	280 862,12
<b>Solde d'exécution investissement</b>			<b>350 210,70</b>
Résultat de clôture hors R.A.R.			1 251 385,15
Restes à réaliser	149 376,45		-149 376,45
Résultat de clôture avec R.A.R.			1 102 008,70

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2021	33 702,34	33 860,55	158,21
Reprise du résultat cumulé des années précédentes	1 390,69		-1 390,69
<b>Solde d'exécution fonctionnement</b>			<b>-1 232,48</b>
Résultat d'investissement année 2021	29 610,55	33 702,34	4 091,79
Excédent ou déficit d'investissement reporté	17 494,25		-17 494,25
<b>Solde d'exécution investissement</b>			<b>-13 402,46</b>
Résultat de clôture			-14 634,94

2°) Constate pour le Budget annexe Pompes Funèbres, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

3°) Approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021. Le compte de gestion visé et certifié conforme à l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve.

4°) Approuve à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2021.

**Délibération n°4 – Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 – Budget annexe la Ferme du Blanchot**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Isabelle GABARD, 1<sup>er</sup> adjointe, M. le Maire s'étant retiré pour le vote,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 – **Budget annexe la Ferme du Blanchot** -, dressé par Monsieur Olivier DEMARTY, Maire, ainsi que sur le compte de gestion dressé par Monsieur Vincent LEDROIT, Chef de Service Comptable :

1°) Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de fonctionnement année 2021	45 757,64	49 820,78	4 063,14
Reprise du résultat cumulé des années précédentes		2 901,74	2 901,74
<b>Solde d'exécution fonctionnement</b>			<b>6 964,88</b>
Résultat d'investissement année 2021	13 700,78	41 673,24	27 972,46
Excédent ou déficit d'investissement reporté		93 241,51	93 241,51
<b>Solde d'exécution investissement</b>			<b>121 213,97</b>
Résultat de clôture			128 178,85

2°) Constate pour le Budget annexe la Ferme du Blanchot, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

3°) Approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021. Le compte de gestion visé et certifié conforme à l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve.

4°) Approuve à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2021.

2°) Constate pour le Budget annexe Lotissement Fontaine Saint Jean, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

3°) Approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021. Le compte de gestion visé et certifié conforme à l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve.

4°) Approuve à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2021.

### **Informations**

Est donnée l'information des décisions signées en vertu des délégations données au Maire par le Conseil municipal :

Signature du contrat de bail commercial avec un nouveau preneur, pour la Ferme du Blanchot au 1er mars 2022.

Signature des devis suivants :

- Devis de l'entreprise Am3i pour des travaux d'électricité à la salle des loisirs (suite rapport de vérification annuelle) d'un montant de 4 948,25 € TTC
- Devis de l'entreprise Sodimapro pour l'habillage inox du bar de la salle des loisirs et remplacement de l'évier d'un montant de 6 293,99 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé à 20h30, la séance est levée.

Affiché en exécution de l'article **L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Le Maire,  
Olivier DEMARTY**

